



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - E6 - Développement commercial international - BTS CI (Commerce International) - Session 2016

1. Contexte du sujet

Ce sujet d'examen concerne le BTS Commerce International, spécifiquement l'épreuve E6 sur la gestion des opérations d'import-export. Les candidats doivent démontrer leur capacité à analyser des situations commerciales internationales et à proposer des solutions adaptées. Le thème principal est centré sur la société CRISTAL DE PARIS et ses opérations d'exportation vers Saudi Aramco, ainsi que sur ses opérations d'importation de bouchons en verre depuis la Chine.

2. Correction des questions

1.1 Évaluez, en tenant compte du contexte de la transaction, les solutions logistiques envisagées.

Cette question demande d'analyser les deux modes de transport (maritime et aérien) en tenant compte de leurs avantages et inconvénients dans le contexte d'une livraison sécurisée et rapide.

- **Transport maritime :**

- Coût : 450 EUR par unité, assurance à 0,2 % de la valeur CIP.
- Délai : 20 jours d'acheminement.
- Avantage : coût plus faible pour des volumes importants.
- Inconvénient : délai de livraison plus long.

- **Transport aérien :**

- Coût : 5,60 EUR/kg pour moins de 750 kg, assurance à 0,1 % de la valeur CPT.
- Délai : 15 heures d'acheminement.
- Avantage : rapidité de livraison.
- Inconvénient : coût plus élevé.

En conclusion, le choix dépendra de la priorité donnée au coût ou à la rapidité. Pour une livraison sécurisée et dans les délais, le transport aérien serait préférable.

1.2 Comparez et commentez dans un tableau les conditions de cette commande par rapport aux conditions générales de vente habituelles de CRISTAL DE PARIS.

Il est demandé de comparer les conditions de la commande avec les conditions générales de vente (CGV) de CRISTAL DE PARIS.

Critères	Conditions Générales de Vente	Conditions de la Commande
Acompte	30 à 50 % à la commande	Aucun acompte demandé
Délai de livraison	Variable selon la commande	12 semaines après commande
Transport	EXW Montbronn	CIP Jeddah

Cette commande présente des conditions plus favorables pour le client, ce qui pourrait renforcer la relation commerciale, mais expose CRISTAL DE PARIS à un risque financier accru.

1.3 Proposez les solutions les plus adaptées à la couverture des risques relatifs à ce contrat.

Pour couvrir les risques liés à cette opération, plusieurs solutions peuvent être envisagées :

- **Assurance transport** : Souscrire une assurance couvrant la valeur totale des marchandises pendant le transport.
- **Contrat de transport** : Choisir un transporteur réputé et vérifier les conditions de transport pour minimiser les risques de dommages.
- **Clause de responsabilité** : Inclure des clauses dans le contrat stipulant les responsabilités en cas de perte ou de dommage.

Ces mesures permettront de sécuriser la transaction et de limiter les pertes potentielles.

1.4 Analysez l'intérêt d'accepter la proposition de la banque notamment en évaluant la recette nette prévisionnelle.

La proposition de la banque inclut un financement à un taux de 3,2 % et une couverture à terme. Pour évaluer l'intérêt, il faut calculer la recette nette prévisionnelle :

Montant total de la vente : 62 000 USD

Coût de financement : $62\ 000 * 3,2\ \% = 1\ 984$ USD

Recette nette prévisionnelle : $62\ 000 - 1\ 984 = 60\ 016$ USD

Accepter cette proposition permettrait de sécuriser la transaction tout en maintenant une recette nette significative.

1.5 Rappelez au responsable logistique les points de vigilance à respecter pour sécuriser les expéditions en EXW et en CIP.

Les points de vigilance à respecter sont :

- **EXW :**
 - Vérifier que le client a bien organisé le transport.
 - Assurer que les marchandises sont prêtes à temps.
- **CIP :**
 - Choisir un transporteur fiable.
 - Vérifier que l'assurance est souscrite pour couvrir les risques jusqu'à destination.

1.6 Indiquez selon les deux incoterms, les éléments d'information à communiquer systématiquement aux clients pour éviter des réclamations injustifiées en cas de retard ou d'avaries.

Pour chaque incoterm, les informations suivantes doivent être communiquées :

- **EXW :**
 - Responsabilité du transport à la charge du client.
 - Délai de préparation des marchandises.
- **CIP :**
 - Assurance souscrite et son étendue.
 - Délai de livraison estimé et conditions de transport.

1.7 Conseillez vos clients afin de préserver les recours contre les transporteurs à réception

des marchandises.

Pour préserver les recours, il est conseillé aux clients de :

- Vérifier l'état des marchandises à la réception.
- Prendre des photos des dommages éventuels.
- Signaler immédiatement tout dommage au transporteur et conserver tous les documents.

2.1 Justifiez les conditions d'achat définies ci-dessus par CRISTAL DE PARIS.

Les conditions d'achat sont justifiées par :

- La nécessité d'un prototype pour garantir la qualité.
- Le respect des délais de livraison pour répondre aux exigences du marché.
- La présence d'une inspection avant embarquement pour éviter les défauts.

2.2 Comparez les coûts de revient prévisionnels unitaires pour ces deux fournisseurs.

Pour comparer les coûts de revient, on convertit les montants en euros :

• **SOUTH PORT GLASS :**

- Coût total : $64\ 800 \text{ USD} / 1,12 = 57\ 857,14 \text{ EUR}$
- Coût unitaire : $57\ 857,14 / 1\ 440 = 40,19 \text{ EUR}$

• **ZHENDAO :**

- Coût total : $61\ 286,40 \text{ USD} / 1,12 = 54\ 751,43 \text{ EUR}$
- Coût unitaire : $54\ 751,43 / 1\ 440 = 38,06 \text{ EUR}$

Le fournisseur ZHENDAO propose un coût unitaire plus bas, ce qui le rend plus attractif.

2.3 Indiquez votre choix en l'argumentant.

Le choix se porte sur ZHENDAO en raison de :

- Coût unitaire inférieur.
- Conditions de paiement plus flexibles.
- Possibilité d'obtenir un prototype sans frais supplémentaires.

2.4 Proposez les modifications à apporter au projet d'ouverture pour éviter des demandes d'amendements ultérieures.

Les modifications à apporter incluent :

- Spécifier clairement les délais de livraison et les pénalités en cas de retard.
- Inclure les conditions d'inspection et de validation des marchandises avant expédition.

2.5 Proposez, en le justifiant, le régime douanier à solliciter lors du dédouanement import des bouchons en verre.

Le régime douanier à solliciter est le **régime de transit**, car :

- Il permet de différer le paiement des droits de douane.

- Il est adapté pour les marchandises destinées à être transformées.

2.6 Évaluez l'impact de ce régime sur le coût de revient précédemment calculé.

L'impact du régime de transit sur le coût de revient est positif, car :

- Les droits de douane ne sont pas immédiatement exigibles, ce qui améliore la trésorerie.
- Possibilité de répercuter ces coûts sur le prix de vente final.

3. Synthèse finale

Les erreurs fréquentes à éviter incluent :

- Ne pas justifier les choix logistiques et financiers.
- Oublier de comparer les conditions avec les CGV.
- Ne pas anticiper les risques liés à l'exportation et à l'importation.

Conseils pour l'épreuve :

- Lire attentivement chaque question et les annexes.
- Structurer vos réponses de manière claire et logique.
- Utiliser des tableaux pour les comparaisons lorsque cela est pertinent.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.